

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de
convocation

29/11/2018

Date
d'affichage
29/11/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Prix repas adultes à la cantine

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande des enseignants de l'école de
Montréal concernant le réexamen du tarif adulte de cantine à la baisse.

Le prix actuel de 7€50 (le tarif enfant est de 3 €) a été voté le 24 janvier 2012 au moment de la
réfection de la cantine.

Un tarif entre 3 et 5 € leur permettrait de manger plus régulièrement à la cantine.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Décide de modifier le tarif adulte de la cantine et de fixer le prix à 5 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

